



## Assemblée générale 2004

Le **7 mai** de 17h00 à 18h00, Institut universitaire d'études du développement,  
24, rue Rothschild, Genève

Présent·e·s: Yvan Droz, Claude Grin-Granchamp, Christophe Gros, Heinzpeter Znoj, Kathrin Thurnheer, Judith Handgartener, Daniela Reist, Christine Jurt, Nadja Ottiger, Alessandro Monsutti, Ellen Hertz, Thierry Wendling, Anne Lavanchy, Béatrice Steiner, Edio Soares, Raphaela Hettlage, Marc Coulibaly, Catherine Ammon, Jérémie Forney (PV)

Excusé·e·s: Jacques Hainard, Markus Schaad, Simone Gretler Heusser, Michael Widmer, Karin Renold, Marion Droz Mendelzweig, Séverine Rey, Hans-Rudolf Wicker, Peter van Eeuwijk, Brigit Obrist van Eeuwijk, Nadja Monnet, Susanne Jost, Christian Kaufmann, Florence Graezer, Iulia Hasdeu, Heinz Käufeler, Jürg Helbling, Thomas Psota, Bernhard Gardi, Ueli Hostettler, Christian Kaufmann.

### Ordre du jour de l'assemblée générale :

#### 1) Choix des scrutateurs et du·de la responsable du procès-verbal

Le président désigne Catherine Ammon et Alessandro Monsutti comme scrutateurs. Le PV sera tenu par le secrétaire, Jérémie Forney.

#### 2) Procès-verbal de l'assemblée du 14 juin 2003 à Berne (Cf INFO 2004/1)

Deux corrections mineures sont apportées au texte du PV de l'AG 2003:

- Au point 3: le «triangle Aze» est bien entendu le triangle Azur
- Au point 10b: le symposium en question s'est déroulé en 2003 et non en 2004.

Après ces précisions, le PV de l'AG 2003 est accepté à l'unanimité.

### 3) Renouvellement du comité et de la présidence

Selon le principe de rotation qui prévaut habituellement, le·la prochain·e président·e aurait dû être issu·e de l'Université de Bâle. Après consultation, personne ne s'est senti prêt à reprendre cette charge. A la demande de l'actuel président, Heinzpeter Znoj de Berne a accepté de poser sa candidature à la succession de la présidence. On l'en remercie. L'assemblée l'élit par acclamation.

Heinzpeter Znoj remercie l'assemblée en promettant d'essayer d'être un bon président.

D'autre part, Kathrin Thurnheer a accepté de reprendre la charge de trésorier·ère. Yvan Droz souligne l'importance d'une bonne collaboration entre trésorier·ère et président·e. Il rappelle que selon l'usage, il demeure vice-président et se tient à disposition pour faciliter la transition. Kathrin Thurnheer est élue par acclamation au poste de trésorière et donc au comité.

Deux places sont libérées au comité: celle de Michael Widmer, représentant des étudiants, et celle de Rebekka Ehret.

Les membres du comité sont réélus en groupe et à l'unanimité: Heinzpeter Znoj (président), Kathrin Thurnheer (trésorière), Yvan Droz (vice-président), Catherine Ammon, Hans-Rudolf Wicker, Jürg Helbling, Suzanne Chappaz et Thierry Wendling.

Ellen Hertz est proposée comme nouvelle membre du comité. Elle prend la parole pour souligner la nécessité de repenser la structure de la SEG-SSE qui rencontre les mêmes problèmes que les autres associations académiques. Une réflexion a déjà été entamée sous la présidence de Yvan Droz. Il est aujourd'hui prioritaire de réfléchir à la forme que doit prendre la SEG-SSE. Yvan Droz abonde dans son sens en rappelant que Pascale Steiner et lui-même ont tout d'abord eu à clarifier les aspects administratifs et financiers et sont parvenus à juguler les déficits et à des comptes équilibrés pour 2003. Maintenant, il est nécessaire de s'attaquer aux structures, car la SEG-SSE peut compter sur de moins en moins de forces vives et de gens disponibles. Elle offre pourtant des services: un site web, des publications, des colloques, etc. Ellen Hertz est élue à l'unanimité et Yvan Droz l'accueille chaleureusement au sein du comité: elle amènera du sang neuf, de la ferveur et de la force au comité.

### 4) École doctorale

L'école doctorale a commencé en 2003 par le module organisé par l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel (Ellen Hertz). Deux autres modules se sont ensuite déroulés: le premier entre Zurich et Lausanne et le second qui vient de s'achever cet après-midi, à l'IUED à Genève.

Un bilan provisoire a conclu à une relative satisfaction des participants et a mis en évidence quelques problèmes de fonctionnement. Yvan Droz demande aux doctorants de lui envoyer leurs commentaires afin qu'ils puissent être pris en compte au sein du comité de l'école doctorale. Ellen Hertz propose un debriefing

en octobre avec la commission scientifique et réitère l'appel aux remarques afin qu'un équilibre puisse être trouvé.

Nadja Ottiger (doctorante et fellow de l'école doctorale) veut préciser que malgré les quelques critiques qui ont pu être formulées, c'est un véritable luxe que de pouvoir participer à l'école doctorale. Elle tient à exprimer ses remerciements.

Yvan Droz souligne que, pour l'instant, un financement a été trouvé pour 6 ans qui correspondent à trois volées. Ellen Hertz rappelle qu'après, les accords de Bologne feront leur entrée. Si les Instituts veulent participer à la constitution d'une école doctorale, c'est maintenant. Par la suite ce seront les rectorats qui se chargeront de définir ce genre de projets.

## 5) Commission pour la coopération culturelle internationale

La commission gère une enveloppe de 300'000 fr par an afin de financer des projets de coopération culturelle internationale. On trouve l'appel d'offre pour les projets sur le site de la SEG-SSE. Il ne faut donc pas hésiter à soumettre des projets autour de thèmes comme la cohésion nationale, l'identité culturelle des minorités des pays du Sud et de l'Est... En 2004, cinq projets ont été acceptés. Ils seront décrits dans le prochain Tsantsa. Le financement n'est pas garanti au-delà de 2005.

Une participante demande plus d'information sur les projets à soumettre. Yvan Droz explique que les projets peuvent être très divers. Ils doivent toutefois viser au renforcement de l'identité culturelle des minorités. Les fonds obtenus ne peuvent servir à payer un salaire pour des Suisses, uniquement pour des collaborateurs locaux. Les projets actuels concernent, entre autres, une collaboration entre musées, l'édition d'un ouvrage de médecine tibétaine ou encore la réalisation d'un film sur des instruments de musiques...

## 6) Comptes 2003 (Cf INFO 2004/1) et rapport des vérificateurs des Comptes (Cf INFO 2004/1)

Le fait que les comptes présentent un excédent de recette est une bonne nouvelle. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## 7) Rapports annuels 2003 des commissions et du président (Cf INFO 2004/1)

Le président renvoie au dernier numéro du SEG-SSE Info pour ce qui est des rapports annuels des commissions.

Ellen Hertz (commission scientifique) explique alors que le colloque organisé à Berne en 2003 en collaboration avec Hans-Rudolf Wicker sur le thème «Migration-intégration» s'est bien déroulé et une cinquantaine de personnes y ont assisté. Elle souligne la bonne collaboration avec la commission audiovisuelle par la projection de films. En général, l'institution hôte prend en charge l'organisation logistique du colloque. Il s'agit du seul mode de fonctionnement envisageable pour organiser les colloques. Le colloque 2005 se déroulera soit à Berne, soit à Neuchâtel et concernera les nouvelles thématiques économiques.

On procède au vote et le thème du prochain colloque est accepté à l'unanimité.

Heinzpeter Znoj (commission de rédaction) rapporte que le numéro 9 de Tsantsa sortira en novembre, avec un dossier sur la thématique de la citoyenneté. Le numéro 10 traitera lui de la problématique «Ecole et multiculturalisme». A partir de ce numéro 10, la forme du journal se modifiera quelque peu au niveau de la couverture et du contenu image, pour laisser plus de place à des photos ethnographiques. La nouvelle version sera également plus sobre. Par ailleurs H. Znoj annonce sa démission du poste de président de la commission, étant donné qu'il vient d'être nommé à la présidence de la Société ce jour même.

#### 8) Admission et exclusion de membres (document de séance)

Le secrétaire présente la liste des nouveaux membres depuis la dernière assemblée générale. Les nouveaux membres sont tous acceptés.

Le secrétaire présente aussi la liste des sorties de membres. Heinzpeter Znoj demande alors si la liste comprend des expulsions. Le secrétaire répond qu'en principe non, il s'agit de personnes ayant elles-mêmes demandé à être tracées de la liste des membres. Il y a aussi quelques cas de personnes n'ayant plus donné signe de vie depuis de nombreuses années ou d'autres ayant demandé à être membres mais n'ayant jamais payé de cotisation jusqu'à ce jour.

Le secrétaire fait remarquer que la grande majorité des nouveaux membres sont des étudiants. On rappelle que la cotisation étudiante équivaut aux coûts du journal Tsantsa que reçoit chaque membre.

#### 9) Budget définitif 2004 (ci-joint)

Le président présente le budget 2004 de 144'000 fr. comme équilibré. Le budget est voté et accepté à l'unanimité.

#### 10) Budget provisoire 2005

En l'absence de la trésorière, ce point ne peut pas être traité. Le président propose que le budget soit présenté lors de l'AG 2005.

#### 11) Activités prévues pour l'année 2005

Le président souligne l'absentéisme aux séances et une certaine difficulté à trouver de nouveaux membres pour les différentes commissions. Tout cela montre bien qu'une restructuration de la Société et qu'une révision de son fonctionnement sont devenues nécessaires.

#### 12) Communications, varia

Néant.